



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115765>

Département(s) de publication : **91, 77**

Annonce n° **24-115765**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Maintenance préventive et corrective, entretien et réparation des équipements automatiques et mécaniques des bâtiments communautaires

**Description** : Maintenance préventive et corrective, entretien et réparation des équipements automatiques et mécaniques des bâtiments communautaires

**Identifiant de la procédure** : 8dbc4f81-cb01-4ca1-a0b7-30a3bb3e33e4

**Identifiant interne** : 2024M075

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : oui

**Justification de la procédure accélérée** : L'acheteur accepte la soumission des offres par voie électronique

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 50000000 Services de réparation et d'entretien

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 50712000 Services de réparation et d'entretien d'installations mécaniques de bâtiment

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 520,000 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro**

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'accord-cadre issu de la présente consultation est mono attributaire. Il est traité à prix composite décomposé en deux parties : 1/ Une partie fixe relative aux prestations récurrentes de maintenance préventive, traitée à prix global et forfaitaire établi annuellement, 2/ Une partie variable relative aux prestations ponctuelles de maintenance curative, traitée à prix unitaires. Cette seconde partie est exécutée par l'émission de bons de commande établis conformément aux dispositions des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du code de la commande publique. Modalités de financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. Modalités de paiement : avance conformément aux articles R2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix forfaitaires, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du code de la commande publique. Avance : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les autres motifs d'exclusions figurent dans le RC.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Maintenance préventive et corrective, entretien et réparation des équipements automatiques et mécaniques des bâtiments communautaires

**Description :** Maintenance préventive et corrective, entretien et réparation des équipements automatiques et mécaniques des bâtiments communautaires

**Identifiant interne :** 2024M075

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 50000000 Services de réparation et d'entretien

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50712000 Services de réparation et d'entretien d'installations mécaniques de bâtiment

**Options :**

**Description des options :** - Marchés de prestations similaires : L'accord-cadre prévoit la possibilité de conclure des marchés sans publicité ni mise en concurrence pour la réalisation de prestations similaires (article R2122-7 du code de la commande publique).

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 1 An**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de sa date de notification. Il est reconductible tacitement trois fois, par période d'un an.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 520,000 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** Le présent accord-cadre traité à prix composite est décomposé en deux parties : Une partie fixe relative aux prestations récurrentes de maintenance préventive, traitée à prix global et forfaitaire établi annuellement, Une partie variable relative aux prestations ponctuelles de maintenance curative, traitée à prix unitaire, sans montant minimum annuel et avec un seuil maximum annuel de 300 000 euros HT. L'estimation prévisionnelle indicative (non contractuelle) est de 520 000 euros HT. La visite de site est obligatoire pour tout candidat souhaitant remettre une offre aux dates fixées à l'article 4.4 du Règlement de la Consultation.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** La prévention et la réduction de la pollution

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Cf. RC

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Cf. RC

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les document du marché

Pondération (points, valeur exacte) : 75

**Critère :**

**Type :** Coût

**Description :** - Apprécié au regard du montant global et forfaitaire indiqué à l'article D de l'acte d'engagement : 15 points - Les prix unitaires seront appréciés sur la base du bordereau des prix unitaire appliqué à une simulation non communiquée : 10 points

Pondération (points, valeur exacte) : 25

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_etK-6rG60p](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_etK-6rG60p)

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.achatpublic.com>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Description de la garantie financière :** Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première concurrence de 100 % du montant de l'avance.

**Date limite de réception des offres :** 12/11/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :** Non

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Montage financier :** - Financement : budget de l'agglomération de Grand Paris Sud. - Paiement : avance conformément aux articles R2191-3 à 19 du code de la commande publique, acomptes mensuels, prix forfaitaires, prix unitaires, révisables, paiement dans les 30 jours par mandat administratif. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire,

pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du code de la commande publique. - Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

**Informations relatives aux délais de recours :** La présente procédure peut faire l'objet d'un référé précontractuel (art L551-1 du CJA) jusqu'à la signature du contrat. Les candidats évincés peuvent également, une fois le contrat signé, saisir le TA d'un référé contractuel (art L551-13 et suivants et R551-7 et suivants du CJA) : - jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution, - dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la conclusion du contrat (en cas d'absence de publication d'un avis d'attribution). Dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution, les concurrents évincés de la conclusion d'un contrat administratif, ainsi que les tiers, sont recevables à former un recours devant le TA en pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires (Conseil d'Etat, Assemblée, 4 avril 2014, n°358994 Tarn et Garonne). Une requête contestant la validité du contrat peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de son exécution (art L521-1 du CJA). La suspension desdites décisions peut également être demandée devant le juge des référés du même TA (art L521-1 du CJA). La requête en référé devra, pour être recevable, être assortie d'un recours au fond. Les candidats évincés peuvent en outre former un recours pour excès de pouvoir contre la décision de signer le contrat, de déclarer sans suite ou contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publicité de la décision attaquée. La saisine du tribunal peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Versailles

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

**Organisation qui traite les offres :** Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

**Numéro d'enregistrement** : 20005922800011

**Adresse postale** : 500 place des Champs-Élysées BP62

**Ville** : Evry-courcouronnes cedex

**Code postal** : 91054

**Subdivision pays (NUTS)** : Essonne ( FR104 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : commande.publique@grandparissud.fr

**Téléphone** : +33 169915858

**Adresse internet** : <https://www.achatpublic.com>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.achatpublic.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Versailles

**Numéro d'enregistrement** : 177800059

**Adresse postale** : 56 avenue de Saint-Cloud

**Ville** : Versailles

**Code postal** : 78011

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-versailles@juradm.fr

**Téléphone** : +33 139205400

**Adresse internet** : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/Demarches-procedures>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : c798f878-435a-4409-8062-02e7c08deb73 - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 11/10/2024 à 10:49

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 11/10/2024